

Journal Officiel de la République Tunisienne

TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Mardi 18 rajab 1442 – 2 mars 2021

164^{ème} année

N° 21

Sommaire

Décrets et arrêtés

Présidence du Gouvernement

Arrêté de la ministre auprès du Chef du Gouvernement chargée de la fonction publique du 26 février 2021, portant annulation de l'ouverture d'un cycle de formation continue pour l'accès aux grades d'administrateur adjoint du corps administratif commun des administrations publiques, d'attaché de la santé publique, d'attaché administratif des affaires étrangères et d'administrateur adjoint de l'éducation à l'école nationale d'administration (session janvier 2021)..... 503

Ministère de l'Intérieur

Nomination d'un membre au conseil d'établissement de l'Office national de la protection civile 504

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement

Arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement du 26 février 2021, portant création de deux recettes municipales aux gouvernorats de Sfax et Nabeul et une recette de gestion des établissements publics au gouvernorat de Tunis 504

Arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement du 26 février 2021, fixant le tarif de la redevance de traitement automatique de l'information..... 505

Ministère des Transports et de la Logistique	
Nomination du président-directeur général de la Société Tunis Air.....	506
Nomination de directeurs	506
Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines	
Nomination d'un chef de programme.....	506
Ministère de la Santé	
Attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de directeur	506
Nomination de sous-directeurs	506
Attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service	506
Nomination de chefs de services	507
Nomination du président et membre au conseil d'administration de l'hôpital Fattouma Bourguiba de Monastir	507
Nomination du président et membre au conseil d'administration de l'hôpital Hedi Chaker de Sfax.....	507
Nomination du président et membre au conseil d'administration de l'hôpital Farhat Hached de Sousse	507
Nomination du président et membre au conseil d'administration de l'institut Pasteur de Tunis	507
Cessation de fonctions d'un inspecteur régional	508
Ministère des Affaires Sociales	
Tableaux d'emplois fonctionnels	508
Attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur	509
Nomination de sous-directeurs	509
Nomination de membres du conseil consultatif du Centre de défense et d'intégration sociale de Médenine	510
Nomination de membres du conseil consultatif du Centre de défense et d'intégration sociale de Tataouine.....	510
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
Nomination de secrétaires principaux d'universités.....	511
Nomination d'un secrétaire d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche	511
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement	
Nomination d'un sous-directeur	511
Nomination de chefs de services	511
Nomination d'ingénieurs généraux	511
Nomination d'un administrateur général	511
Nomination d'un gestionnaire général de documents et d'archives	511
Nomination d'ingénieurs en chef	512
Nomination d'un architecte en chef	512
Nomination d'un urbaniste en chef	512
Nomination d'un gestionnaire en chef de documents et d'archives	512
Nomination d'un analyste en chef.....	512

Décrets et arrêtés

PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

Arrêté de la ministre auprès du Chef du Gouvernement chargée de la fonction publique du 26 février 2021, portant annulation de l'ouverture d'un cycle de formation continue pour l'accès aux grades d'administrateur adjoint du corps administratif commun des administrations publiques, d'attaché de la santé publique, d'attaché administratif des affaires étrangères et d'administrateur adjoint de l'école nationale d'administration (session janvier 2021).

La ministre auprès du Chef du Gouvernement chargée de la fonction publique,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 64-44 du 3 novembre 1964, portant réforme de l'école nationale d'administration,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 91-176 du 25 janvier 1991, relatif à l'organisation générale de la scolarité, de la formation continue et des recherches et études administratives à l'école nationale d'administration, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 2005-3254 du 19 décembre 2005,

Vu le décret n° 91-1079 du 22 juillet 1991, fixant le statut particulier du corps du Personnel administratif et technique du ministère des affaires étrangères, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu le décret n° 93-1220 du 7 juin 1993, portant organisation de la formation continue des fonctionnaires et des ouvriers de l'Etat, des collectivités publiques locales et des établissements publics à caractère administratif, tel qu'il a été modifié par le décret n° 95-299 du 20 février 1995 et notamment ses articles 17 (nouveau) et 18,

Vu le décret n° 98-2529 du 18 décembre 1998, fixant le statut particulier du corps administratif de la santé publique,

Vu le décret n° 99-12 du 4 janvier 1999, portant définition des catégories auxquelles appartiennent les différents grades des fonctionnaires de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu le décret n° 2007-1885 du 23 juillet 2007, fixant l'organisation administrative et financière de l'école nationale d'administration, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu le décret n° 2013-2528 du 10 juin 2013, fixant le statut particulier au corps administratif de l'éducation,

Vu le décret gouvernemental n° 2020-115 du 25 février 2020, fixant le statut particulier du corps administratif commun des administrations publiques,

Vu le décret Présidentiel n° 2020-84 du 2 septembre 2020, portant nomination du Chef du Gouvernement et de ses membres,

Vu le décret gouvernemental n° 2020-1043 du 23 décembre 2020, relatif aux attributions de la ministre auprès du Chef du Gouvernement chargée de la fonction publique et à la délégation qui lui est accordée de certaines compétences du chef du gouvernement,

Vu l'arrêté du premier ministre du 7 juillet 1995, relatif à l'organisation du cycle de formation continue pour l'accès au grade d'attaché d'administration,

Vu l'arrêté du ministre de la santé publique du 28 janvier 1998, relatif à l'organisation du cycle de formation continue pour l'accès au grade d'attaché de la santé publique,

Vu l'arrêté du ministre des affaires étrangères du 11 novembre 1999, relatif à l'organisation du cycle de formation continue pour l'accès au grade d'attaché administratif des affaires étrangères,

Vu l'arrêté du ministre de l'éducation du 30 juillet 2014, relatif à l'organisation du cycle de formation continue pour l'accès au grade d'administrateur adjoint de l'éducation,

Vu l'arrêté du Chef du Gouvernement du 25 novembre 2020, portant ouverture d'un cycle de formation continue pour l'accès aux grades d'administrateur adjoint du corps administratif commun des administrations publiques, d'attaché de la santé publique, d'attaché administratif des affaires étrangères et d'administrateur adjoint de l'éducation à l'école nationale d'administration (session janvier 2021).

Arrête :

Article premier - Le cycle de formation continue pour l'accès aux grades d'administrateur adjoint du corps administratif commun des administrations publiques, d'attaché de la santé publique, d'attaché administratif des affaires étrangères et d'administrateur adjoint de l'éducation à l'école nationale d'administration (session janvier 2021) ouvert en vertu de l'arrêté du Chef du Gouvernement du 25 novembre 2020 susvisé, est annulé.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 26 février 2021.

*La ministre auprès du Chef du
Gouvernement chargée de la fonction
publique*

Hasna Ben Slimane

Vu

Le Chef du Gouvernement

Hichem Mechichi

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 15 février 2021.

Monsieur Samir Belhaj Salah, est désigné membre représentant le ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques et de la pêche maritime, au conseil d'établissement de l'office national de la protection civile, en remplacement de Monsieur Mohamed Boufaroï.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'APPUI A L'INVESTISSEMENT

Arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement du 26 février 2021, portant création de deux recettes municipales aux gouvernorats de Sfax et Nabeul et une recette de gestion des établissements publics au gouvernorat de Tunis.

Le ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement,

Vu la Constitution,

Vu le code de la comptabilité publique promulgué par la loi n° 73-81 du 31 décembre 1973, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété, notamment la loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020,

Vu le décret n° 72-199 du 31 mars 1972, fixant le régime d'occupation de logement par les personnels civils de l'Etat, tel que complété par le décret n° 73-135 du 30 mars 1973,

Vu le décret n°82-1019 du 10 juillet 1982, fixant l'organisation et les attributions des directions régionales du ministère du plan et des finances, tel que modifié et complété par les textes subséquents, notamment le décret n° 87-1179 du 4 septembre 1987,

Vu le décret n° 2006-2460 du 5 septembre 2006, relatif aux indemnités de gestion comptable, d'erreurs de caisse et de responsabilité, servies aux comptables publics, aux caissiers et aux régisseurs de recettes et régisseurs d'avances,

Vu le décret n° 2013-1219 du 22 janvier 2013, portant organisation des postes comptables publics relevant du ministère des finances,

Vu le décret Présidentiel n° 2020-84 du 2 septembre 2020, portant nomination du Chef du Gouvernement et de ses membres,

Vu l'arrêté du ministre des finances du 17 janvier 2020, fixant les critères de classement des postes comptables relevant du ministère des finances,

Vu l'arrêté du ministre des finances du 17 janvier 2020, portant classement des postes comptables relevant du ministère des finances.

Arrête :

Article premier - Sont créées, à compter du 2 janvier 2021, deux recettes municipales aux gouvernorats de Sfax et Nabeul et une recette de gestion des établissements publics au gouvernorat de Tunis, dont la dénomination et les attributions sont indiquées au tableau suivant :

Gouvernorat	Recette	Attributions
Sfax	Recette Municipale à Mahres	Assurer toutes les attributions dévolues à une recette municipale
Nabeul	Recette Municipale à Korba	
Tunis	Recette de gestion des établissements publics à Tunis 3	Assurer toutes les attributions dévolues à une recette de gestion des établissements publics

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 26 février 2021.

Le ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement

Ali Kooli

Vu

Le Chef du Gouvernement

Hichem Mechichi

Arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement du 26 février 2021, fixant le tarif de la redevance de traitement automatique de l'information.

Le ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 81-100 du 31 décembre 1981, portant loi de finances pour la gestion 1982, telle que modifiée par la loi n° 83-113 du 30 décembre 1993, portant loi des finances pour la gestion 1984, notamment son article 43,

Vu le décret Présidentiel n° 2020-84 du 2 septembre 2020, portant nomination du Chef du Gouvernement et de ses membres.

Arrête :

Article premier – Le tarif de la redevance de traitement automatique de l'information est fixé comme suit :

Identification de l'information	tarif
1. Information télé-communicées aux transporteurs ou gestionnaires de magasins ou aires de dédouanement sur terminaux leur appartenant et concernant la déclaration sommaire des marchandises (manifeste) et l'édition des avis d'arrivée.	Exempt
2. Information afférentes aux déclarations en détail des marchandises télé-communicées aux déclarants agréés sur terminaux leur appartenant et éditées ou non par leurs soins sur support papier.	Six (6) dinars par groupe d'informations constituant normalement une page de la déclaration.
3. Information communiquées autrement aux usagers: a. Information communiquées sur un support papier et concernant le manifeste ou la déclaration en détail des marchandises. b. Autres Information communiquées au moyen d'ordinateur à la demande des usagers	- Neuf (9) dinars la page - Coût du traitement à déterminer en fonction des frais engagés pour le traitement de l'opération.

Art. 2 - Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté du 19 octobre 2013.

Art. 3 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis le 26 février 2021.

Le ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement

Ali Kooli

Vu

Le Chef du Gouvernement

Hichem Mechichi

**MINISTERE DES TRANSPORTS
ET DE LA LOGISTIQUE**

Par décret gouvernemental n° 2021-141 du 1^{er} mars 2021.

Madame Olfa Hamdi est nommée président-directeur général de la Société Tunis Air, et ce à partir du 7 janvier 2021 jusqu'au 22 février 2021.

Par arrêté du ministre des transports et de la logistique du 22 février 2021.

Monsieur Hassen Hfaiedh, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur de sûreté de l'aviation civile à la direction générale de l'aviation civile au ministère des transports et de la logistique.

Par arrêté du ministre des transports et de la logistique du 22 février 2021.

Madame Asma Mekki épouse Jallali, conseiller des services publics, est chargée des fonctions de directeur des activités de l'aviation civile et de la formation à la direction générale de l'aviation civile au ministère des transports et de la logistique.

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DE
L'ENERGIE ET DES MINES**

Par arrêté du ministre de l'industrie, de l'énergie et des mines par intérim du 2 mars 2021.

Madame Nada Lachaal, ingénieur général, directrice générale de l'infrastructure industrielle et technologique, est nommée chef du programme de l'industrie au ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines (section industrie) à compter du 19 juin 2020.

MINISTERE DE LA SANTE

Par arrêté du ministre de la santé du 2 mars 2021.

La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale est attribuée au docteur Fathi Ltaief, médecin major de la santé publique, directeur de la santé préventive à la direction régionale de la santé de Ben Arous.

Par arrêté du ministre de la santé du 22 février 2021.

La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale, est attribuée à Monsieur Chamseddine Chakroune, administrateur général de la santé publique, directeur de l'hôpital régional de Jebeniana.

Par arrêté du ministre de la santé du 22 février 2021.

Madame Mekkia Ben Grich, technicien en chef, est chargée des fonctions de sous-directeur de la maintenance à la direction des services généraux et de la maintenance à l'Institut « Mohamed Kassab » d'orthopédie de Ksar Saïd.

Par arrêté du ministre de la santé du 22 février 2021.

Madame Nedja Sakkouhi, gestionnaire en chef des documents et d'archives, est chargée des fonctions de sous-directeur de la gestion des affaires malades à l'hôpital « Razi » de la Manouba.

Par arrêté du ministre de la santé du 22 février 2021.

Madame Sonia Belhadj, administrateur en chef de la santé publique, est chargée des fonctions de sous-directeur de la gestion des affaires des malades à l'hôpital « Béchir Hamza » d'enfants de Tunis.

Par arrêté du ministre de la santé du 22 février 2021.

La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale est attribuée au Monsieur Mohamed Ben Taher, ingénieur en chef, chef de service du matériel, de la maintenance et de la sécurité à la sous-direction du matériel à la direction générale des services communs au ministère de la santé.

Par arrêté du ministre de la santé du 22 février 2021.

La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, est attribuée à Madame Thouraya Salem épouse Grira, administrateur en chef de la santé publique, chef de service de la gestion du stock à la sous-direction de l'approvisionnement à l'Institut « Mohamed Kassab » d'orthopédie de Ksar Saïd.

Par arrêté du ministre de la santé du 22 février 2021.

Mademoiselle Souad Yahyaoui, gestionnaire conseiller des documents et d'archives, est chargée des fonctions de chef de service de la gestion du personnel et du matériel et la préparation et l'exécution du budget au Centre national de formation pédagogique des cadres de la santé.

Par arrêté du ministre de la santé du 22 février 2021.

Madame Imen Achour, administrateur conseiller de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service du personnel à la sous-direction des affaires administratives et financières à la direction des affaires administratives, financières et de l'équipement au laboratoire national de contrôle des médicaments, à compter du 3 février 2021.

Par arrêté du ministre de la santé du 22 février 2021.

Madame Sihem Khalgui, administrateur conseiller de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service financier à la sous-direction des affaires financières et de la comptabilité à la direction des affaires financières et de la comptabilité à l'Institut «Mohamed Kassab » d'orthopédie de Ksar Saïd.

Par arrêté du ministre de la santé du 22 février 2021.

Madame Monia Ben Ibrahim, administrateur conseiller de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service des achats à la sous-direction de l'approvisionnement à l'Institut «Mohamed Kassab » d'orthopédie de Ksar Saïd.

Par arrêté du ministre de la santé du 22 février 2021.

Madame Sondes Maamer, administrateur conseiller de la santé publique, est chargée des fonctions de chef des services généraux à la sous-direction des services généraux à la direction des services généraux et de la maintenance à l'Institut «Mohamed Kassab » d'Orthopédie de Ksar Saïd.

Par arrêté du ministre de la santé du 22 février 2021.

Madame Hela Lassoued, administrateur conseiller de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service du contrôle de gestion à l'Institut «Mohamed Kassab » d'orthopédie de Ksar Saïd.

Par arrêté du ministre de la santé du 2 mars 2021.

Monsieur Hamouda Bebbi est nommé membre représentant le ministère de la santé au conseil d'administration de l'hôpital Fattouma Bourguiba de Monastir, en remplacement du docteur Mohamed Moncef Haoueni et ce à compter du 16 décembre 2020.

Le conseil d'administration de l'hôpital Fattouma Bourguiba de Monastir est présidé par Monsieur Hamouda Bebbi.

Par arrêté du ministre de la santé du 2 mars 2021.

Le docteur Jawher Mokni est nommé membre représentant du ministère de la santé au conseil d'administration de l'hôpital Hedi Chaker de Sfax, en remplacement du docteur Ali Ayedi et ce à compter du 16 décembre 2020.

Le conseil d'administration de l'hôpital Hedi Chaker de Sfax est présidé par docteur Jawher Mokni.

Par arrêté du ministre de la santé du 2 mars 2021.

Le docteur Mohamed Mizouni est nommé membre représentant le ministère de la santé au conseil d'administration de l'hôpital Farhat Hached de Sousse en remplacement de Monsieur Boujemaa Fourati et ce, à compter du 24 décembre 2020.

Le conseil d'administration de l'hôpital Farhat Hached de Sousse est présidé par le docteur Mohamed Mizouni.

Par arrêté du ministre de la santé du 2 mars 2021.

Le docteur Fayçal Ben Saleh est nommé membre représentant le ministère de la santé au conseil d'administration de l'Institut Pasteur de Tunis, en remplacement du docteur Taher Guergueh et ce à compter du 28 décembre 2020.

Le conseil d'administration de l'Institut Pasteur est présidé par le docteur Fayçal Ben Saleh.

Par arrêté du ministre de la santé du 2 mars 2021.

Il est mis fin à la nomination du Madame Balkis Ben Hafsa, médecin de la santé publique, sur sa demande, en qualité d'inspecteur régional de la santé publique.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 18 février 2021.

Les cadres dont les noms suivants, sont chargés des emplois fonctionnels à certaines directions régionales des affaires sociales, conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et Nom	Grade	Emploi fonctionnel
Jamel Khelifi	Inspecteur central du travail	Chef de la division de l'inspection du travail et de la conciliation à la direction régionale des affaires sociales de Kasserine. En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur d'administration centrale.
Lotfi Ferchichi	Inspecteur central du travail	Chef de la division de l'inspection du travail et de la conciliation à la direction régionale des affaires sociales de Siliana. En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur d'administration centrale.
Mohamed Anouar Hitena	Inspecteur central du travail	Chef de la division de l'inspection du travail et de la conciliation à la direction régionale des affaires sociales de Tataouine. En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur d'administration centrale.
Farhat Bouallagui	Inspecteur central du travail	Chef de la division de l'inspection du travail et de la conciliation à la direction régionale des affaires sociales de Zaghuan. En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur d'administration centrale.
Meriam Ghribi épouse Mizane	Inspecteur central du travail	Chef de la division de l'inspection du travail et de la conciliation à la direction régionale des affaires sociales de Kébili. En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 18 février 2021.

Les cadres dont les noms suivants, sont chargés des emplois fonctionnels à certaines directions régionales des affaires sociales, conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et Nom	Grade	Emploi fonctionnel
Imed Benarfa	Inspecteur central du travail	Chef de l'unité locale de l'inspection du travail et de la conciliation de Cheba à la division de l'inspection du travail et de la conciliation à la direction régionale des affaires sociales de Mahdia. En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Prénom et Nom	Grade	Emploi fonctionnel
Latifa Boubakri	Inspecteur central du travail	Chef de l'unité locale de l'inspection du travail et de la conciliation d'El Hrairia, à la division de l'inspection du travail et de la conciliation de Tunis 1 à la direction régionale des affaires sociales de Tunis. En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.
Maimouna Khalfa épouse Mattoussi	Inspecteur central du travail	Chef de l'unité locale de l'inspection du travail et de la conciliation de Radès, à la division de l'inspection du travail et de la conciliation à la direction régionale des affaires sociales de Ben Arous. En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.
Lamia Ghrab épouse Nsiri	Inspecteur central du travail	Chef de l'unité locale de l'inspection du travail et de la conciliation de Ksour Essaf, à la division de l'inspection du travail et de la conciliation à la direction régionale des affaires sociales de Mahdia. En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.
Samia Dhiab	Inspecteur central du travail	Chef de l'unité locale de l'inspection du travail et de la conciliation de la Goulette, à la division de l'inspection du travail et de la conciliation de Tunis 2 à la direction régionale des affaires sociales de Tunis. En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.
Nabil Ayadhi	Inspecteur central du travail	Chef de l'unité locale de l'inspection du travail et de la conciliation El Mghira, à la division de l'inspection du travail et de la conciliation à la direction régionale des affaires sociales de Ben Arous. En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 15 février 2021.

La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale est accordée à Madame Imen Ben Bachouch épouse Taabouri, travailleur social conseiller, chargée des fonctions de chef de l'unité de la défense sociale, à la division de la promotion sociale à la direction régionale des affaires sociales de Zaghouan.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 15 février 2021.

La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale est accordée à Madame Sonia Belguith épouse M'barek, travailleur social conseiller, chargée des fonctions de chef de l'unité locale de la promotion sociale de Zriba à la division de la promotion sociale, à la direction régionale des affaires sociales de Zaghouan.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 15 février 2021.

Monsieur Mounir Ismail, travailleur social conseiller, est chargé des fonctions de chef de l'unité de la promotion des personnes handicapées, à la division de la promotion sociale à la direction régionale des affaires sociales de Zaghouan, à compter du 11 novembre 2019.

En application des dispositions de l'article 5 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 15 février 2021.

Madame Amel Yezidi épouse Hammami, travailleur social conseiller, est chargée des fonctions de chef de l'unité locale de la promotion sociale de Hergla à la division de la promotion sociale, à la direction régionale des affaires sociales de Sousse, à compter du 9 novembre 2020.

En application des dispositions de l'article 5 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 février 2021.

Sont nommés membres du conseil consultatif du Centre de défense et d'intégration sociale de Médenine pour une durée de 3 ans les personnes ci-dessous citées:

- Madame Lamia Baccouche Haddad, directrice du Centre: président,

- Monsieur Karem Oumrani, représentant du ministère de l'intérieur,

- Monsieur Samir Rahmani, représentant du ministère de la justice,

- Madame Hanen Mabrouk, représentante du ministère des affaires religieuses,

Madame Massouda Hamdaoui, représentante du ministère de la femme, de la famille et des personnes âgées,

- Monsieur Mohamed Arbi Gaddour, représentant du ministère de la jeunesse, des sports et de l'intégration professionnelle,

- Madame Fatma Jamal, représentante du ministère des affaires culturelles,

- Madame Lamia Zammali, représentante du ministère de la santé,

- Monsieur Fathi Yahyaoui, représentant du ministère des affaires sociales,

- Monsieur Khalifa Haddad, représentant du ministère de l'éducation,

- Madame Monjia Damdome, chef de service des affaires administratives et financières du Centre,

- Monsieur Farid Ikhlef, chef de service de l'encadrement et de l'insertion du Centre,

- Madame Karima Jomaa, chef de service de prévention du Centre,

- Monsieur Nabil Ramma, représentant de l'association «Jeunes créateurs»,

- Madame Nessrine Amari, représentante de «l'Association tunisienne de femme et développement»,

- Monsieur Mabrouk Cheryak, représentant de «l'Association de défense et d'intégration sociale de Médenine»,

- Monsieur Monji Ridha Ajali, représentant de l'association « la Voix de l'enfant »,

- Monsieur Chafeï Aouled Hellal, représentant de l'Union tunisienne de solidarité sociale.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 février 2021.

Sont nommés membres du conseil consultatif du Centre de défense et d'intégration sociale de Tataouine pour une durée de 3 ans les personnes ci-dessous citées:

- Monsieur Mahmoud Salama, directeur du Centre: président,

- Monsieur Tarek Aâzlouk, représentant du ministère de l'intérieur,

- Madame Bahira Azzouzi, représentante du ministère de la justice,

- Madame Ouerida Abdel-Mômen, représentante du ministère des affaires religieuses,

- Monsieur Mohssen Rahal, représentant du ministère de la femme, de la famille et des personnes âgées,

- Monsieur Kamel Al-Karfi, représentant du ministère de la jeunesse, des sports et de l'intégration professionnelle,

- Madame Meriem Moubarak, représentante du ministère des affaires culturelles,

- Madame Sana Benzerti Al-wakil, représentante du ministère de la santé,

- Madame Fatma Ben Gaeïd, représentante du ministère des affaires sociales,

- Monsieur Mustafa Hammouda, représentant du ministère de l'éducation,

- Monsieur Lâroussi Chafeï, chef de service de l'encadrement et de l'insertion du Centre,

- Madame Hajer Jelliti, représentante de l'association «Développement équitable- Tatawin»,

- Madame Ibtihel Ben Jidyene, représentante de l'association «Honna Tataouine»,

- Monsieur Béchir Al-Katouffi, représentant de l'Association tunisienne de la santé de la reproduction,

- Monsieur Faouzi Aâyada, représentant de l'Union tunisienne de solidarité sociale.

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 10 février 2021.

Madame Leila Raies épouse Msakni, administrateur en chef de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est chargée des fonctions de secrétaire principal d'université pour exercer les fonctions de sous-directeur des bâtiments et d'équipement à la direction des services communs à l'université de Monastir.

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 10 février 2021.

Monsieur Habib Bousaid, assistant à l'application et à la recherche en chef de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est chargé des fonctions de secrétaire principal d'université pour exercer les fonctions de sous-directeur des affaires pédagogiques et de la vie universitaire à la direction des affaires académiques et du partenariat scientifique à l'université de Monastir.

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 10 février 2021.

Madame Imen Kendil, administrateur conseiller de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est chargée des fonctions de secrétaire d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à la faculté des sciences de Monastir.

**MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement par intérim du 25 janvier 2021.

Monsieur Khaled Jliti, ingénieur principal, est chargé des fonctions de sous-directeur de la maintenance des bâtiments communaux à la commune de Tunis.

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement par intérim du 25 janvier 2021.

Monsieur Imed Belguith, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de chef de service de l'état civil à la commune de Bizerte.

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement par intérim du 25 janvier 2021.

Monsieur Mouhamed Khalfat, technicien en chef, est chargé des fonctions de chef de service de contrôle des bâtiments à la commune de Tunis.

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement par intérim du 22 février 2021.

Les ingénieurs en chef indiqués ci-dessous sont nommés à compter du 11 novembre 2020 dans le grade d'ingénieur général au corps commun des ingénieurs des administrations publiques au ministère des affaires locales et de l'environnement:

- Mohamed Ali Ben Tmassak,
- Mohamed Mâati,
- Ridha Guessmi,
- Hamda Aloui,
- Awatef Larbi Messii.

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement par intérim du 22 février 2021.

L'administrateur en chef indiqué ci-dessous est nommé à compter du 10 novembre 2020 dans le grade d'administrateur général du corps administratif commun des administrations publiques, au ministère des affaires locales et de l'environnement :

- Azzedine Jouini.

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement par intérim du 22 février 2021.

Le gestionnaire en chef de documents et d'archives indiqué ci-dessous est nommé à compter du 1^{er} octobre 2020 dans le grade de gestionnaire général de documents et d'archives du corps des gestionnaires de documents et d'archives, au ministère des affaires locales et de l'environnement:

- Newin Hammemi.

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement par intérim du 22 février 2021.

Les ingénieurs principaux indiqués ci-dessous sont nommés à compter du 8 octobre 2020 dans le grade d'ingénieur en chef au corps commun des ingénieurs des administrations publiques au ministère des affaires locales et de l'environnement:

- Ibrahim Ayedi,
- Taoufik Mostapha,
- Ali Najeh,
- Lilia Bassli,
- Majed Haki,
- Abdel Waheb Abdallah,

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement par intérim du 22 février 2021.

L'architecte principal indiqué ci-dessous est nommé à compter du 7 octobre 2020 dans le grade d'architecte en chef du corps des architectes de l'administration au ministère des affaires locales et de l'environnement:

- Afef Ayed.

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement par intérim du 22 février 2021.

L'urbaniste principal indiqué ci-dessous est nommé à compter du 7 octobre 2020 dans le grade d'urbaniste en chef du corps des urbanismes de l'administration au ministère des affaires locales et de l'environnement:

- Souha Kherbech.

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement par intérim du 22 février 2021.

Le gestionnaire conseiller de documents et d'archives indiqué ci-dessous est nommé à compter du 1^{er} octobre 2020 dans le grade de gestionnaire en chef de documents et d'archives du corps des gestionnaires de documents et d'archives, au ministère des affaires locales et de l'environnement:

- Othman Jendoubi.

Par arrêté du ministre des affaires locales et de l'environnement par intérim du 22 février 2021.

L'analyste central indiqué ci-dessous est nommé à compter du 12 novembre 2020 dans le grade d'analyste en chef du corps des analystes et des techniciens de l'informatique des administrations publiques au ministère des affaires locales et de l'environnement:

- Faker Gannoun.